



Détournement de mineur, fille de 18 ans

Par **nigga75**, le **29/07/2015 à 11:39**

bonjour,rnrnJ'ai 25 ans et ma copine a 18 ans on est ensemble depuis 6 mois. on s'entend très bien et sa mère n'a jamais été contre notre relation. Le seul Bémol, ce que son père ne m'aime pas trop! Elle voulait venir chez moi pour un week end pour la première fois, mais j'ai peur que son père porte plainte pour détournement , comme elle vit encore chez lui.rnrnDans mon cas, j'aurais voulu savoir si juridiquement je risque quelque chose ou pas?rnrnMerci par avancernrnCédric

Par **Tisuisse**, le **29/07/2015 à 11:43**

Bonjour,rnrnCette personne est majeure et elle est totalement libre et responsable de ses actes il ne saurait donc y avoir détournement de mineur.

Par **nigga75**, le **29/07/2015 à 11:51**

Merci Tisuisse, pour une réponse aussi vite, j'en prend note...